

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES DÉLÉGUÉS

du samedi 18 juin 2016 à Lausanne

Présents : *Les clubs de Champéry, la Chaux-de-Fonds, Crans-Montana, Delémont, Fribourg, Genève, la Gruyère, Lausanne et Malley, Le Locle, Martigny, Meyrin, Monthey, Morges, Moutier, Neuchâtel, Saint-Imier, Sion, Trois-Chêne, Vallorbe, Verbier, Villars et Yverdon. Mme Liliane BREDE, membre d'honneur*

*Les membres du Comité et de la Commission technique :*

*Mmes C. BLANC, BURNAND BOHREN, DUBUIS PILLOUD, GALLANDAT, LEONELLI, MARTINEZ, MILES, MM. CESARI et BLANC*

Excusés : *Mme Maguy Bertholet, membre d'honneur, Mme Marie-Danièle WILHELM, membre d'honneur de l'ARP, Mme DIEMAND, membre d'honneur de l'ARP, Mme Valérie BLANC, membre du comité et les Clubs d'Ajoie, de Bienne, des Franches-Montagnes, Tramelan et Vallorbe.*

Absent : *Club de Marly*

Après un apéritif de bienvenue, la séance est ouverte à 13h20 par Mme Martinez, présidente

La présidente remercie les membres de l'ARP d'être nombreux à cette assemblée. Elle salue la présence de Mme Brède, membre d'honneur.

Sur 28 clubs que compte notre association, 22 sont présents.

### **1. Ratification du procès-verbal**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2015 est adopté.

### **2. Rapport de la présidente**

Mme Martinez, présidente depuis 12 ans, expose brièvement les moments forts de la saison écoulée, repris en détail par la présidente technique.

Pour terminer, elle remercie tout particulièrement les 4 clubs qui ont organisé une compétition sous l'égide de l'ARP, soit les clubs de Lausanne, Genève, Sion et Trois-Chêne.

Elle termine en remerciant ses collègues du comité et de la commission technique de l'ARP, qui ont effectué comme à l'accoutumée un excellent travail durant toute la saison. L'ARP est l'association régionale la plus innovante de notre sport.

### **3. Rapport de la commission technique**

Ce fut une saison de rêve pour les patineurs romands :

- 3 podiums exclusivement romands, soit Elite messieurs, Elite couple et Cadets U15.
- 5 podiums avec 2 médailles : Espoirs filles (argent et bronze), Espoirs garçons (or et argent), Cadets U14 (or et bronze), Cadets garçons (or et argent), Juniors dames (or et bronze)
- 2 podiums avec 1 médaille : Minis (or) et Seniors B dames (argent).

Soit un total de 22 médailles romandes sur les 37 distribuées. 82 patineurs provenant de clubs romands sur les 214 inscrits aux championnats suisses.

**Mérite romand** : Tous les médaillés **avec une licence romande** des championnats suisses 2016.

(Remise des mérites le samedi 20 août à Lausanne lors de la journée de formation).

Recevront le mérite romand :

Médailles d'or : Stéphane Walker, Alexandra Herbrikova et Nicolas Roulet, Camille Chervet, Noah Bodenstein, Fiona Pernas, Federica Magnifico, Michael Giger.

Médailles d'Argent : Nicola Todeschini, Samantha Furrer, David Gouveia, Aubane Raccurt, Matvey Ivanou, Anaïs Coraducci.

Médailles de Bronze : Nicolas Dubois, Yoonmi Lehmann, Chiara Zerraia, Noémie Bodenstein, Lorena Di Salvatore.

**Rôle actuel de l'ARP et de sa commission technique** : encadrer les patineurs de notre association afin de leur permettre d'atteindre leurs rêves, garantir le respect des règles du patinage, guider les dirigeants de clubs dans leur travail, aider à la formation des fonctionnaires et des coaches, faire évoluer les compétitions et les tests. Guider les patineurs (ainsi que les patineurs étrangers) pour les licences suisses et romandes.

Le programme de la formation ARP 2015 a été le suivant : Le Dr. Tercier nous a parlé des lésions aiguës et chroniques en patinage artistique, Mme Von Rotz a parlé du mental dans le sport, Mme C. Blanc a évoqué le jugement des séquences de pas, un moment phare des programmes, nos deux spécialistes technique ISU (Mmes Loriol et Borghi) ont présenté les adaptations ISU à ne pas négliger et Mme Miles s'est occupée de la partie conviviale de la journée.

Pendant la saison 2015-2016 il y a eu 21 compétitions en Suisse romande. Le grand nombre de concours a amené des difficultés dans la composition des panels

#### **CADRE ROMAND Saison 2015-2016**

Les exigences de Swiss Olympic, de l'USP et de l'ARP pour participer au cadre romand, relève USP sont les suivantes : avoir obtenu la talent card (les critères détaillés sont disponibles sur le site de l'USP.)

Les exigences de l'ARP ne sont valables que pour les catégories mini et espoirs : remplir les exigences pour participer aux championnats suisses à la date fixée (15.08.2016).

Pour la saison 2015-2016, il y a eu 23 patineurs catégories mini, espoirs, U14 et U15 qui ont obtenu la talent card. 14 patineurs en catégories mini et espoirs sans talent card mais qui remplissaient les critères pour une participation aux championnats suisses ont intégré le cadre romand, relève ARP.

Les exigences de Swiss Olympic et de la fédération sont les suivantes :

Cadre régional romand – relève USP (talent card) est sous la responsabilité de l'association régionale

Cadre régional romand – relève ARP (sans talent card) idem

30 heures sont réparties sur les différentes activités durant la saison.

Programme 2015-2016 : 5 rencontres ont eu lieu entre août 2015 et avril 2016, soit :

23 août 2015 à Lausanne, 13 septembre 2015 à Lausanne (compétition), 3 et 4 octobre 2015 à Leysin, 27 février 2016 à Champéry (avec test piste) et 24 avril 2016 à Meyrin. Il n'y a pas eu de représentation à la rencontre officielle USP.

Les objectifs des rencontres ont été les suivants : améliorer la condition physique, améliorer l'expression corporelle par la danse, entraînement sur glace de la qualité de patinage, approche variée des composants, connaissance théorique des composants, entraînement mental en situation de compétition.

Les activités et intervenants sur la glace ont été : patinage cours de glisse, niveaux pas et pirouettes (intervenants Myriam Loriol, Marta Bravin et Joy Blasek). Les conflits d'intérêts sont respectés (exigences formulées par les profs). Sur la glace en début de saison (13 septembre 2016), il y a eu une présentation

des programmes avec analyse en présence des juges et spécialistes. Les professeurs ont été invités à assister à ces commentaires.

Hors glace : Test piste (condition physique en vue de la préparation des sélections PISTE), cours théoriques « psychologie du sport » avec Elodie von Rotz, psychologue diplômée, accompagnement et conseil techniques : juges de l'ARP, nationaux et internationaux ; approche ciblée par rapport aux règlements ; analyse des résultats, feed-back, améliorations des scores, etc. et activités complémentaires soit danse chorégraphie, zumba, équilibre.

Remarques et perspectives : pour la saison prochaine, programme identique à cette saison, 5 rencontre/30 h. dont un week-end, et participation à la rencontre nationale pour les détenteurs de la talent card.

#### **4. Tests et licences**

Tests : 231 tests ont été réussis lors de la saison 2015-2016, soit 77 tests 7<sup>ème</sup>, 76 6<sup>ème</sup>, 30 5<sup>ème</sup>, 30 4<sup>ème</sup>, 10 3<sup>ème</sup>, 7 2<sup>ème</sup> et 1 1<sup>ère</sup>.

La validation des tests a été nettement plus rapide grâce à l'aide de Mme Céline Oreiller.

#### **5. Comptes de l'exercice 2015-2016**

L'exercice se termine par un bénéfice de Fr. 2'493.69. Le capital est reporté à Fr. 79'158.98.

Dans les comptes charges, les montants sont très semblables à la saison précédente. Pour le mérite romand, le comité a décidé de récompenser les médaillés romands aux championnats suisses. Cela porte le montant du mérite romand à Fr. 6'256.00. Les comptes du cadre romands sont équilibrés. Nous avons un amortissement de Fr. 3'000.00 et nous avons pu constituer une provision de Fr. 15'000.00 en prévision de l'achat d'un nouveau système de jugement, ce dernier étant devenu obsolète et plus du tout fiable. Les comptes produits sont également plus ou moins identiques à la saison précédente. Pour le renouvellement des licences, nous avons un montant de Fr. 16'340.00. Sur les quatre compétitions romandes, 3 sont déficitaires. Il s'agit de la Coupe de libre (- Fr. 613.85), des Championnats romands (- Fr. 3'709.90) et du Trophée romand (- Fr. 4'455.81). Pour ce dernier, étant donné qu'il est ouvert aux patineurs étrangers, nous avons dû adapter un montant d'inscription qui ne soit pas trop onéreux pour eux. Le poste des tests ARP se monte à Fr. 9'880.00 et la location du matériel de jugement à Fr. 10'600.00. Le cours de formation du mois d'août est très légèrement déficitaire de Fr. 56.10.

#### **6. Rapport des vérificateurs de comptes : Mme Pernas CP Meyrin**

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de l'assemblée générale du 20 juin 2015, j'ai procédé le 16 juin 2016 à la vérification des comptes de l'Association romande de patinage pour l'exercice 2015-2016.

De mon contrôle je peux certifier que :

- Les comptes sont tenus avec exactitude
- Les réponses données aux diverses questions posées donnent entière satisfaction
- Les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs et cela, en vertu des prestations légales en la matière.
- Le compte de perte et profits présente en l'état un bénéfice de CHF 2'493.69
- Le montant total des capitaux propres inscrits au bilan se monte à CHF 79'158.98

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes tels que présentés et vous recommande d'en donner décharge au comité.

Je tiens à souligner la qualité du travail accompli par Mme Claire Burnand Bohren trésorière et je la remercie vivement pour son dévouement.

## **7. Approbation des rapports et des comptes**

Les rapports et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

## **8. Fixation de la cotisation**

La cotisation reste fixée à Fr. 200.00 par club. Le prix de la licence reste également identique, à payer pour le 30 septembre 2016.

## **9. Élection de la Présidente, des membres du comité et de la commission technique**

Election de la présidente :

Personne ne se proposant pour le poste de Président/e, Mme Lorena Martinez est réélue avec force applaudissements. Mme Martinez remercie de la confiance témoignée pour les deux ans à venir.

Election des membres du comité et de la commission technique :

Les personnes en poste sont d'accord de continuer un mandat de deux ans et sont toutes réélues par l'assemblée. Le comité et la commission technique sont élus avec applaudissement.

Le comité et la commission technique se présentent comme suit :

*Le Comité :*

Mme Lorena Martinez, présidente  
Mme Denise Gallandat, vice présidente  
Mme Claire Burnand Bohren, trésorière  
Mme Danièle Dubuis Pilloud, secrétaire  
M. Raymond Blanc, responsable matériel informatique

*La Commission technique :*

Mme Christiane Miles, présidente technique  
Mme Donatella Leonelli, responsable des tests  
M. Marc Cesari  
Mme Christine Blanc  
Mme Valérie Blanc

## **10. Elections des vérificateurs de compte.**

Le club de Morges est vérificateur pour les deux prochaines années. Suppléant : Club de Lausanne

## **11. Admissions, démissions et exclusion de membres**

Aucun club n'a demandé son admission ou sa démission et aucun club n'a été exclu. Donc l'ARP compte 28 clubs affiliés.

## **12. Présentation des nouveautés de la saison 2016-2017**

Système informatique : M. Raymond Blanc nous parle du système de jugement qui a 10 ans et qui est maintenant obsolète. Le comité a décidé d'acheter un nouveau système Swiss Timing qui est le même appareillage que les championnats d'Europe et du Monde. Ce système devrait être disponible le 20 août pour le cours de calculeur.

Cours de formation de l'ARP : 20 août 2016 à Lausanne

Au programme : conférence sur « être coach / parents d'un sportif d'élite », une information sur les nouveautés ISU suite au congrès ISU de juin 2016, vivre des réunions de juges comme en international et cours pour calculeurs. Cette journée est pour les juges, coaches, TS, TC, parents des cadres et dirigeants de clubs.

Tests ARP : modification du règlement, à savoir : les tests se font en compétition principalement. Deux sessions sans programme pour les 7 et 6 sont conservées, elles sont organisées par l'ARP fin décembre et fin mars, les éléments sont ceux qui sont demandés dans le programme (les enfants qui ne font pas de compétition seront prioritaires). Lieux et dates à définir. Les tests 5 et plus seront validés uniquement durant certaines compétitions de Suisse romande organisées par les clubs. Dans ce cas, les jurys et panels seront contrôlés par l'ARP. Certains critères seront revus en fonction des nouveautés ISU et USP.

Jury et panels pour certaines compétitions romandes : centraliser la recherche des jurys et des panels, de manière à avoir des jurys et panels conformes aux exigences ARP et Swiss Cup. Au lieu d'envoyer un doodle uniquement pour le Trophée, les championnats romands et la Coupe des clubs, l'ARP va l'ouvrir pour toutes les compétitions romandes. Les compétitions suivantes ainsi que les trois compétitions de l'ARP (Coupe de Lausanne-Capitale Olympique, Coupe d'Erguël, Coupe du Rhône, Coupe Zaehringer, Coupe de Neuchâtel et Coupe Meyrinoise) permettront de passer des tests romands 5 à 1. Les autres compétitions ne permettront de passer que les 7<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> classe. Les catégories étoiles ne permettent plus le passage de la 7<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup>. Autre nouveauté, dès 2016-2017, il sera possible de valider le test **1<sup>ère</sup> ARP (médaille d'or)** durant un championnat suisse (programme court).

Compétitions : les 3 filières sont concernées, les clubs sont priés de respecter les noms des diverses catégories dans les compétitions qu'ils organisent. **L'ARP veillera au respect des critères d'inscription dans les diverses catégories (empêcher le passage d'une filière à l'autre, d'une catégorie à l'autre).** Suppression de la Coupe romande.

Cadre romand : l'ARP a fixé 5 rencontres : 21 août 2016 à Lausanne, 18 septembre 2016 à Lausanne pour une compétition et analyse du programme, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 pour la rencontre du cadre et de l'Equipe romande à Villars, 18 février 2017 test piste à Champéry et fin avril 2017 rencontre à Meyrin. Devrait s'ajouter la participation à la rencontre nationale pour les détenteurs de la talent card.

### **13. Programme des compétitions romandes 2016-2017**

- Trophée romand (Swiss Cup) au Trois-Chêne les 7, 8 et 9 octobre 2016
- Championnats romands (Swiss Cup) à Monthey les 4, 5 et 6 novembre 2016
- Coupe de Libre des clubs à Moutier les 4 et 5 mars 2017.

### **14. Propositions individuelles et divers.**

Aucune proposition individuelle n'a été adressée à la Présidente.

La présidente a adressé ses félicitations à Mme Denise Gallandat, vice-présidente de l'ARP qui a été nommée cheffe de la Commission sport de l'USP depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016 ainsi qu'à Mme Danièle Dubuis Pilloud, membre de l'ARP, choisie comme coordinatrice USP pour la Romandie depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016. Ces deux personnes ont été chaleureusement applaudies.

Concernant le cours de moniteurs, M. Schwarz demande où aura lieu le cours (Morges ou Trois-Chêne). Réponse attendue de l'USP

M. Schwarz demande à l'ARP de faciliter et de simplifier le rôle des fonctionnaires dans les clubs

M. Weber remercie le comité de l'ARP qui fait un vrai travail de professionnel et souligne la fierté d'avoir deux membres du comité au niveau national.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 17 juin 2017.

La séance est levée à 15h.15.